



Abus de confiance pour l'utilisation d'un forfait sfr

Par **guyot**, le **16/06/2010** à **23:03**

Bonjour,

j'aimerais connaître les recours possibles concernant un abus de confiance dont j'ai été victime par mon ex : en effet, cette personne m'a fait prendre à mon nom un abonnement téléphonique dont je suis donc titulaire mais elle est en fait l'utilisatrice officielle du téléphone portable sfr. Aujourd'hui nous nous sommes quittés et elle ne veut pas me rendre ni le portable ni les cartes sim ni le contrat et ne veut pas prendre l'abonnement téléphonique à son nom qui est d'un engagement sur 24 mois.

N'étant plus ensemble, je ne veux pas payer pour elle le forfait téléphonique que d'ailleurs, je n'utilise pas.

merci d'avance pour votre réponse rapide